



DÉLIBÉRATION

du 7 novembre 2023

Présents : 24 Excusés : 3 3 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Antony AURILLON (ayant donné pouvoir à M. Philippe JAHAN), Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Bruno CHICOISNE), Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Florence DRAKE DEL CASTILLO).</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Agnès LEMARIE</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 31 octobre 2023</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>9 NOV. 2023</u> Publiée, le <u>13 NOV. 2023</u> Notifiée, le	
Délibération n°23.7.16	AFFAIRES GÉNÉRALES <i>Désignation des élus dans les commissions, instances et délégations extérieures – mise à jour</i>

Marina LUCAS a été récemment élue adjointe aux finances. A ce titre, elle intègre la commission Finances et Moyens Généraux, conserve la commission Enfance – Jeunesse, le groupe de travail aire de jeux ados, la représentation de la Commune au Conseil d'Ecole TANVET et le statut de référent handicap de la Commune et souhaite arrêter les commissions Cadre de Vie – Communication et Éducation – Vie associative – Sports.

Les places vacantes sont proposées aux autres membres du conseil municipal, en complément de leurs désignations actuelles. Frédéric LEGRAS intègre la commission Éducation – Vie associative – Sports.

Le tableau des commissions en annexe est mis à jour.

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la désignation dans les commissions, instances et délégations extérieures doit être mise à jour consécutivement à l'élection de Marina LUCAS en tant qu'adjointe aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, À l'unanimité :

► **APPROUVE** la composition des commissions, instances et la désignation des élus dans les instances extérieures comme figurant sur le tableau joint en annexe.

Agnès LEMARIÉ
Secrétaire de séance

Le Maire,
Nadine YOU

